



MASTRAD procède au déblocage d'une deuxième tranche du financement obligataire s'élevant à 300K€

Paris, le 10 octobre 2025 – MASTRAD (Euronext Growth : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), entreprise pionnière dans les ustensiles de cuisine, annonce avoir procédé, conformément au contrat d'émission signé le 31 juillet 2025 avec les fonds Hexagon Capital Fund et Beluga SCI, au déblocage d'une deuxième tranche de financement obligataire.

Cette deuxième tranche porte sur 300 obligations d'une valeur nominale unitaire de 1 000 €, soit un montant total de 300 000 € réparties entre HEXAGON CAPITAL FUND (250) et SCI BELUGA (50).

Chaque obligation est assortie de 38 880 bons de souscription d'actions (BSA), soit 11 664 075 BSA au total pour cette tranche, émis selon les modalités décrites dans le communiqué du 4 août 2025.

Ces obligations présentent toutes les caractéristiques du financement initial (durée 24 mois, taux 8 % annuel, amortissement bimensuel, remboursement en numéraire).

L'exercice de ces BSA émis, à titre purement théorique, entraînerait une dilution de la participation d'un actionnaire détenant 1 % du capital avant émission à environ 0,83 % après émission (calculs effectués sur la base de 128.210.993 actions composant le capital au 10 octobre 2025).

Facteurs de risque liés à l'exercice des bons de souscription d'actions

Risque de dilution

Dans la mesure où les actionnaires de MASTRAD ne participeront pas à l'émission des actions nouvelles qui pourrait résulter de l'exercice des BSA, leur quote-part de capital et de droits de vote de MASTRAD sera diminuée, et de manière potentiellement significative, en cas d'exercice de l'intégralité des BSA.

Les impacts de dilution théorique ont été détaillés ci-dessus.

Risque de volatilité et de liquidité des actions de la Société

L'émission d'actions nouvelles provenant de l'exercice des BSA puis leur cession sur le marché par les souscripteurs pourraient avoir une incidence négative sur le cours de l'action de MASTRAD et les volumes de transactions, pouvant potentiellement entraîner une certaine volatilité du cours de l'action MASTRAD.

Risque relatif à l'évolution du cours de bourse

Les cessions d'actions nouvelles émises en cas d'exercice des BSA pourraient avoir un impact significativement défavorable sur le cours de l'action de MASTRAD.

Risque de diminution de la valeur nominale de l'action

L'émission importante d'actions en cas d'exercice des BSA est susceptible d'avoir un impact baissier sur le cours de bourse de l'action de MASTRAD. Dans ce contexte, MASTRAD pourrait devoir procéder à des ajustements de la valeur nominale de l'action.

A propos d'HEXAGON CAPITAL FUND

Hexagon Capital Fund est un fonds d'investissement immatriculé au Luxembourg et lancé en 2021. Il finance les PME – ETI européennes par le biais d'augmentations de capital, d'émissions d'obligations simples et d'obligations convertibles.

A propos de MASTRAD (www.mastrand.com)

Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la conception et la distribution de produits innovants pour la cuisine. Après avoir licencié son activité de concepteur/distributeur d'accessoires culinaires, MASTRAD est aujourd'hui spécialisé dans le suivi de température, sous la marque ORKA. Dans un contexte de normes d'hygiène de plus en plus contraignantes, de recherche constante d'économies d'énergie et d'une demande croissante de transparence alimentaire et de cuisson de précision, les solutions d'ORKA et notamment ses sondes connectées apportent une réponse simple et accessible à des besoins structurels du secteur de l'alimentation, du producteur jusqu'au consommateur.

MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0004155687 –Mnemo : ALMAS

Contacts

Mastrad

Valérie Polop-Fans, Secrétaire Générale

Tél. : 01 49 26 96 00 - investisseurs@mastrand.fr